

| | | | |
|----|-------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| 54 | UTBM Service communication | Traces Ecrites | 10 mars 2016 |
| | | Automobile | Véhicule Electrique, Ancien étudiant |

Le véhicule électrique de Bee-Bee Automotive en avant-première à Genève

Publié par Philippe Bohlinger, le 10 mars 2016

AUTOMOBILE/VOSGES. Le petit cabriolet 100% électrique imaginé par la joint-venture Bee-Bee Automotive (Vosges) est présenté jusqu'à ce dimanche 13 mars au salon international de l'automobile de Genève.

Les dix premiers modèles vont être testés à partir de mai par un professionnel du tourisme.

En vitesse de croisière, 500 véhicules par an devraient sortir des ateliers de VT2i, une société vosgienne créée par d'ex-salariés de TRW suite à la liquidation judiciaire du site en 2013.



La Bee-Bee XS n'a pas à rougir face aux sports cars et autres voitures de luxe qu'elle côtoie sur les bords du lac Léman jusqu'au 13 mars au salon international de l'automobile de Genève.

Le petit cabriolet électrique conçu au Mans mais assemblé à Ramonchamp (Vosges) par VT2i a emprunté certaines solutions techniques à la compétition : un châssis en aluminium et une suspension à double triangulation. Résultat, un cabriolet 4 places ultra léger et entièrement modulable, idéal pour partir à la conquête de marchés de niche.

Sa première cible, ce sont les professionnels du tourisme et des activités de plein air en quête d'un véhicule de loisirs élégant et débarrassé de tous accessoires coûteux.

Mais le châssis plat et l'autonomie de 100 Km lui permettent d'envisager de multiples autres développements : extension en véhicule 6 places pour des transports de personnes ou encore aménagement en utilitaire pour la logistique du dernier kilomètre.

A l'occasion de sa première sortie officielle à Genève, les Suisses ont même imaginé s'appuyer sur lui pour créer des réseaux de navettes à l'intérieur des stations de ski !

| | | | |
|----|-------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| 54 | UTBM Service communication | Traces Ecrites | 10 mars 2016 |
| | | Automobile | Véhicule Electrique, Ancien étudiant |

660 kg sur la balance



« Pour créer ce modèle 100% électrique, nous n'avons pas réinventé la roue. Nous nous sommes inspirés de technologies éprouvées depuis une dizaine d'années sur des engins de manutention », expose Xavier Grandjean, le président de VT2i (85 personnes, 17 millions d'€ de chiffre d'affaires).

L'entreprise née sur les cendres de TRW, disparue en 2013, a cherché à obtenir un modèle très léger (660 Kg) par rapport à un véhicule de taille équivalente. « C'est la boucle vertueuse du poids dans l'automobile qui permet des gains de puissance et de batterie, ainsi que des économies de CO2. Enfin, la suspension à double triangulation, certes plus chère qu'une suspension classique, nous a permis d'obtenir un châssis entièrement plat donc facilement modulable », ajoute le dirigeant.

En quête de diversification, ce sous-traitant automobile de rangs 1 et 2 spécialisé dans les éléments de liaison au sol (bras de suspension, rotules de direction, biellette de barre stabilisatrice, etc.) a planché pendant trois ans avec Beta Epsilon (15 personnes, 1,2 million d'€ de chiffre d'affaires), un bureau d'études installé dans la Sarthe, spécialisé dans la conception de châssis et de véhicules de compétition.

Pour porter le projet, les deux partenaires ont créé Bee-Bee Automotive avec l'appui du fonds d'investissement lorrain ILP-Sadepar et de trois entrepreneurs français. Elles y ont parallèlement investi 2 millions d'€, une enveloppe somme toute raisonnable pour un projet de cette ampleur.

Un objectif de 500 véhicules par an



Si les cinq premiers cabriolets ont été fabriqués au Mans, la production industrielle devrait démarrer au second semestre dans les Vosges. Avant la commercialisation de Bee Bee XS – au prix de 21 180€ bonus écologique déduit –, un professionnel du tourisme, partenaire de l'aventure industrielle, va tester dix modèles pendant deux mois à partir de mai. En vitesse de croisière, 500 Bee-Bee XS devrait sortir des ateliers de Ramonchamp avec 20 à 30 emplois à la clé.

A côté de ses activités « traditionnelles » d'équipementier pour les marchés de la première monte et de la pièce de rechange, VT2i espère réaliser 20% de son chiffre d'affaires d'ici cinq ans, grâce au véhicule électrique.

| | | | |
|----|-------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| 54 | UTBM Service communication | Traces Ecrites | 10 mars 2016 |
| | | Automobile | Véhicule Electrique, Ancien étudiant |

Pour la société vosgienne qui a investi l'an dernier 1,2 million d'€ dans son outil industriel, ce projet apparaît comme un beau symbole.

« Trois ans après la liquidation judiciaire du site par TRW et sa reprise par d'anciens salariés, nous sommes assez fiers de constater que VT2i est parvenu à relever le challenge. Les opérateurs ont su évoluer, sortir de la logique d'un grand groupe, pour élargir leur périmètre d'intervention dans l'esprit PME. Ils sont très motivés et ouverts au changement, ainsi qu'en témoigne leur engagement dans le projet Bee Bee », se félicite le président.



Qui sont les VT2i ?

Les ex TRW se qualifient volontiers d'ovni dans le monde industriel. Bâtie partiellement dans l'esprit d'une société coopérative (Scop), la SAS VT2i est détenue à 30% par une holding de salariés rassemblant les trois-quarts des effectifs.

Une seconde holding, de management, détient 70% du capital. Elle associe les trois dirigeants, Pascale Della-Warin, directrice administrative et financière, André Medjaed, directeur industriel et Xavier Grandjean, président.

« Notre philosophie a été d'associer un maximum de personnes, tout en conservant une structure juridique classique de nature à rassurer nos partenaires », résume Xavier Petitjean, 46 ans, un Franc-Comtois diplômé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).